

LES RECOMMANDATIONS THEMATIQUES ISSUES DU 6^e FORUM MONDIAL POUR LES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA VIE (BRUXELLES, 1^{er} ET 2 JUILLET 2021)

ATELIER 1 : L'EDUCATION DEMAIN

1. Repenser et rebâtir des systèmes éducatifs inclusifs.
2. Associer à la réflexion sur l'éducation, les collectivités locales, les entreprises, la société civile, les enseignants-formateurs et les futurs apprenants.
3. Questionner le rôle de l'enseignant, du formateur : le faire évoluer vers celui d'accompagnant et de médiateur entre les apprenants et les savoirs grâce à une optimisation des outils numériques, et une pédagogie centrée sur l'apprenant.
4. Mutualiser les pratiques, les méthodes pédagogiques qui fonctionnent bien : apprendre à communiquer et à partager.
5. Susciter l'envie d'apprendre.

ATELIER 2 : L'UE et les ATL

1. Encourager et développer l'éducation au développement durable, à la citoyenneté et à l'environnement en privilégiant un recours plus systématique à l'évaluation, en augmentant de façon significative les ressources, en favorisant une démarche plus coopérative mais aussi en définissant un plan d'action qui prend en compte l'économie circulaire.
2. Renouveler et consolider l'Agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation.
3. Mieux appréhender les questions telles que la santé mentale ou le bien-être.
4. Observer ce qui peut être conçu et conduit sur d'autres continents, prendre en compte ce qui est mené à l'échelle universelle ou mondiale, s'appuyer sur les anciennes générations et associer davantage la société civile et les étudiants dans le processus décisionnel.
5. Garantir et optimiser l'accès au digital pour le plus grand nombre, favoriser et encourager l'inclusion notamment par rapport à l'égalité des genres et s'adresser également de manière réelle et effective aux plus jeunes comme à tous les classes d'âge adultes.
6. Etendre l'offre de formation à des thématiques ou des questions qui sont sans rapport avec l'emploi et qui peuvent contribuer à l'épanouissement personnel.

ATELIER 3 : MIGRANTS : L'IMPACT DES ATL

1. Promouvoir et développer les apprentissages tout au long de la vie en faveur des personnes migrantes.
2. Prioriser les cours de langue mais aussi, prendre en compte la découverte d'un environnement culturel et social différent dont il faut apprendre les codes et usages : « apprendre à vivre dans le pays d'accueil ».

3. Valoriser les apprentissages non formels, prendre en compte de la pluralité des savoirs (savoir-être, savoir-faire, aussi), et décroisonner la notion de compétences, et ainsi considérer l'identité d'un individu dans sa totalité.
4. Trouver un système de validation de ces apprentissages afin qu'ils puissent être reconnus par des instances nationales et internationales, facilitant ainsi la reconnaissance de ces savoirs en mobilité.
5. Appréhender l'intégration par le développement de compétences générales et de compétences humaines dont l'accès au marché de l'emploi est la partie la plus visible.
6. Rendre obligatoire la mise en place d'indicateurs de résultats et d'impacts, ainsi que d'outils de suivi, pour tout programme d'accueil, d'accompagnement, de soutien ou d'intégration des personnes migrantes, déplacées ou réfugiées.

ATELIER 4 : L'INDISPENSABLE MUTATION DE L'ECONOMIE.

1. Aligner les objectifs d'efficacité de l'entreprise avec l'épanouissement des travailleurs afin qu'ils se sentent en sécurité, motivés et intégrés
2. Former les managers à assumer leurs nouvelles responsabilités : vecteurs de bien-être social et pas seulement générateurs de rendements.
3. Paramétrer la stratégie des politiques à long terme, visant l'équilibre entre les objectifs internes des entreprises et la mission sociale qu'elles doivent accomplir.
4. Repositionner les termes conceptuels de l'apprentissage, en introduisant la responsabilité sociale dans le processus de production et de consommation comme un acte de civilité.
5. Créer un nouveau cadre de régulation sur l'information proportionné par le consommateur, en développant en même temps une logique de formation et apprentissages relié à la consommation responsable.

ATELIER 5 : ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, OU EN SOMMES-NOUS ?

1. Déclarer que le droit d'accès à l'école et leur maintien pour les filles est une obligation universelle, sans aucune restriction de nature culturelle, culturelle ou politique.
2. Appeler à la mobilisation de la Société Civile pour qu'elle fasse du droit d'accès à l'école des filles, une des principales composantes de ses luttes pour l'égalité femmes/hommes.
3. Amener toute personne à s'interroger sur ses propres représentations mentales.
4. Associer les hommes aux réflexions et actions à entreprendre pour parvenir à l'égalité femmes/hommes, pour des questions de justice sociale et de développement durable.
5. Privilégier une approche de terrain « ascendante », régionale et locale, à une approche globale, verticale ou « descendante ».
6. Poursuivre la discussion au CMAtlv en constituant une commission EGALITE F-H et en communiquant largement à ce propos.

ATELIER 6 : « VERS UNE SOCIETE DE L'APPREANCE »

1. Promouvoir les expérimentations mettant en actes des croisements « horizontaux » et non hiérarchisés de différents savoirs (académiques, d'actions, d'expériences, d'usage), développant ainsi reconnaissances, réciprocités, valeurs et dignité, intelligence collective et « communs de la connaissance ».
2. Promouvoir les dynamiques et pratiques de coopération, visant l'élaboration collective de questions « authentiques » issues des territoires, suffisamment impliquantes pour lever « les blocages » et susciter un « désir de transformation ».
3. Promouvoir les « ateliers d'innovation ouverte », fondés sur « la rencontre », le développement des pratiques collaboratives et de créativité, laisser place à l'imaginaire contre la tyrannie de « la réalité » et au sein desquels s'accroissent significativement solidarité, responsabilité et pouvoir d'agir individuellement et collectivement.
4. Prioriser les « expérimentations inspirantes », visant l'atteinte de « communs » autour de projets fédérateurs et inclusifs, mettant en actes « un faire ensemble », ne laissant personne sur le bord de la route.
5. Prioriser la mise en réseau d'échanges réciproques de pratiques actives et réflexives, visant à mutualiser, rendre pérennes et « durables » les dynamiques « collaboratives et apprenantes ».

ATELIER 7 : « LES SOFT SKILLS UNE SOLUTION MIRACLE ? »

1. Contribuer à l'essor d'un nouvel écosystème de l'apprentissage : passer du paradigme de l'hétéronomie (systèmes éducatifs traditionnels de transmission) au paradigme de l'autonomie (reconnaissance de l'individu dans sa globalité avec compréhension des expériences vécues et prise en compte de toutes ses dimensions : personnelles, culturelles, sociales, professionnelles).
2. Contribuer au développement de la reconnaissance des apprentissages non formels et informels.
3. Promouvoir des dispositifs qui offrent des temps, des espaces et des supports propices au développement de la réflexivité et la prise de conscience des moments de l'autoformation.
4. Redéfinir et accompagner l'évolution de l'identité professionnelle des enseignants-formateurs, susciter l'envie de former autrement et les accompagner dans le développement d'une posture de facilitateur-accompagnateur.
5. Contribuer à lever les freins institutionnels en considérant l'éducation permanente et le développement de l'autonomie comme un investissement et non un coût = reconsidérer la notion de temps.

ATELIER 8 : PROMOTION DE LA SANTÉ

1. Considérer la promotion de la santé comme un enjeu individuel intégré dans un enjeu collectif.
2. Mettre la santé mentale en pilier central dans l'éducation à la santé.
3. Instaurer de vraies politiques de prévention dans la santé à tous les niveaux, local comme global, au lieu d'être dans la réparation systémique.
4. Décloisonner les secteurs en créant des ponts dans les ONG, les instances gouvernementales et autres associations, ainsi qu'entre le domaine de l'éducation et celui de la santé.